

Envoyé en préfecture le 09/12/2021 Reçu en préfecture le 09/12/2021

RÉPUBLIQU Affiché Jencaise

ID: 069-216902569-20211119-V_DEL_211119_8-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 19 novembre 2021

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le 10 novembre 2021

Présidente : Madame Hélène GEOFFROY, La Maire

Secrétaire de séance : Madame Nadia LAKEHAL

Membres présents à la séance :

GEOFFROY. Stéphane GOMEZ, Matthieu Hélène FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Myriam MOSTEFAOUI Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ Fréderic KIZILDAG à Nadia LAKEHAL Maoulida M'MADI à Carlos PEREIRA Sacha FORCA à Christine BERTIN Audrey WATRELOT à Christine BERTIN

Nombre de membres					
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
43	43	42			

Objet:

Dispositif Cité de l'emploi

V_DEL_211119_8

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

ID: 069-216902569-20211119-V_DEL_211119_8-DE

Rapport de Monsieur CHEKHAB,

Mesdames, Messieurs,

La commune de Vaulx-en-Velin a fait de l'accompagnement vers l'emploi des vaudaises et des vaudais l'une de ses priorités.

A Vaulx-en-Velin, après une baisse continue de la demande d'emploi jusqu'en février 2020, la situation s'est de nouveau dégradée à partir de mars 2020 compte-tenu de la crise sanitaire. Des publics ont été plus particulièrement impactés, comme les jeunes de moins de 26 ans (tendance nationale) et les diplômés.

Après s'être repliée sous l'effet de la crise et des confinements, la situation s'est améliorée sur le dernier trimestre 2020 (suivant en cela la tendance nationale) jusqu'en début d'année 2021, sans pour autant retrouver son niveau d'avant la crise. Elle accuse une nouvelle dégradation avec le troisième confinement, même si celle-ci est moins forte.

La « Cité de l'emploi» est un dispositif national destiné aux habitants de l'ensemble de la commune et plus particulièrement à ceux résidant en Quartier Politique de la Ville. La programmation de la « Cité de l'emploi » de Vaulx-en-Velin est issue d'un travail local et d'une volonté de développer les dispositifs existants ou de nouvelles actions afin d'améliorer et de compléter les réponses à la demande d'emploi.

Elles ont pour objectif de :

- développer des actions spécifiques et sur mesure en faveur d'un public cible, notamment au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- aider à l'employabilité;
- favoriser le retour à l'emploi des plus fragilisés.

La Ville a fait partie des vingts premières communes identifiées pour déployer dès septembre 2020 ce dispositif sur son territoire. Un travail avec l'ensemble des partenaires du service public de l'emploi, la MMI'e et VVE a permis d'identifier 4 axes prioritaires :

- axe 1 : Proposer des «flash jobs» : mise à l'emploi immédiate ;
- axe 2 : Favoriser la mobilité internationale des jeunes : «les jeunes vaudais à la conquête de l'Europe» : permettre à de jeunes vaudais d'effectuer une mobilité à l'international dans le cadre d'un échange universitaire ou d'un projet professionnel ;
- axe 3 : Augmenter l'emploi en Structures d'Insertion par l'Activité Économique pour les demandeurs d'emploi de Vaulx-en-Velin ;
- axe 4 : Développer des outils de communication.

Une délibération a été présentée en ce sens au conseil municipal le 11 décembre 2020.

Le dispositif partenarial coordonné par la Ville a été présenté pour sa première année de mis en eouvre lors du conseil municipal du 11 décembre 2020.

Le plan d'actions a été mis en œuvre sur le territoire de juin 2020 à septembre 2021. Le montant total des actions subventionné étaitit de 100 000 €, financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ex CGET). Une partie de ce budget a été affecté à la mission de coordination et d'ingénierie portée par la Ville (10 000 €).

Des comités de pilotage et techniques se sont réunis régulièrement afin de suivre le déploiement du dispositif et de rendre compte des actions mises en œuvre.

Des conventions spécifiques avec chacune des structures porteuses d'actions ont été signées, avec ACOLEA AIDPS pour l'Axe 1 et avec Multi Services Développement pour l'Axe 3.

Le comité de pilotage en date du 18 octobre 2021 a été l'occasion de validé le bilan «cité de l'emploi 2020».

	1			Reçu en préfecture le 09/12/2021		
Bilan financier	Prévisionnel	Réalisé projeté	Commentaires	Affiché le	réalisation	04
		, ,		ID: 069-216902569-2	0211119-V_DEL	_211119_8-DE
1/Flash job, ACOLEA	30 000 €	30 000 €	42 contrats de travail, à raison de 25 heures par semaine, ont été signés, soit près de 210 journées de travail, soit 66% d'état d'avancement.		100 %	
2/ Bourse à la mobilité – Aides directes	20 000 €	3 775 €	Au 31/08/2021, 2 dossiers d'aides directes validés pour un montant de 3775 €.		19 %	
2/ Bourse à la mobilité coordination ville	5 000 €	5 000€	Temps agent dédié à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif		100 %	
3/VAE Pôle Emploi	15 000 €	0€	Action réalisée mais non financée dans le cadre de la Cité de l'Emploi		0	
4/Augmenter les places en IAE		10 000 €	Action redéployée par MSD			
5/ Outil de communication (guide)	20 000 €	5 000 €	Réalisation d'un guide des acteurs de l'en impression + temps agents dédiés	ploi et de l'insertion,	75%	
Coordination + ingénierie Ville Vaulx-en-Velin	10 000 €	10 000€	Temps agent dédié à la coordination et à opérationnelle	la mise en œuvre	100 %	
TOTAL	100 000 €	63 775€			63,78%	

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Le taux de réalisation final est de 64%, le contexte ayant contraint le démarrage de certaines actions.

Suite au comité de pilotage, l'État a validé un report des crédits 2020 de 33 547,97 € sur le prochain dispositif mis en œuvre en 2021. Une nouvelle convention est proposée pour l'année 2021 d'un montant total de subvention de 100 000 €.

Il est proposé pour cette nouvelle année, compte-tenu de la crise COVID et du démarrage tardif des actions en 2020/2021, de reconduire une partie des actions retenues sur l'année précédente :

- 1. Favoriser la mobilité internationale des jeunes : « les jeunes vaudais à la conquête de l'Europe ». Il s'agit de permettre à de jeunes vaudais d'effectuer une mobilité à l'international dans le cadre d'un échange universitaire ou d'un projet professionnel ;
- 2 . Augmenter l'emploi en Structures d'Insertion par l'Activité Économique pour les demandeurs d'emploi de Vaulx-en-Velin;
- 3 . Proposer des « flash jobs », activités rémunérées.

Il est également proposer de travailler sur de nouvelles actions impliquant davantage le monde économique.

Le plan d'action retenu est le suivant :

			Envoyé en préfecture le 09/12/2021			
Axe	Actions	Objectif	Reçu en préfe Affiché le	Public cible	5L0	
1/ » Aller vers » les publics les	Flash Job : le travail d'abord (reconduction)	- Répondre à la demande de mise au travail rapide - Première étape d'un accompagnement social global - Confirmer les compétences ou les révéler		30 jeunes en 02569-202111 immédiate de travail	19-V_DEL_211119_8	
plus fragilisés	Nouvelles à déployer	- Déployer dans les quartiers autour du numérique et de l'emploi une action de proximité (pédagogie innovante) - diagnostic du besoin de la personne et orientation vers le bon interlocuteur		QPV	15 000 €	
2/ Favoriser la mobilité internationale des jeunes	Aides à la mobilité (reconduction)	- Valoriser le plurilinguisme et les potentiels - Valider un projet professionnel en se formant ou en travaillant à l'étranger - Redonner confiance à des jeunes QPV - Apprentissage de l'autonomie; prise de responsabilités		Minimum 10 jeunes	25 000€	
3/ Développer l'IAE	ACI MSD (reconduction) + nouveaux supports d'activités à déployer	- Prospecter de nouvelles niches d'emplois pour créer des places supplémentaires au sein des SIAE - Insertion rapide des travailleurs précaires touchés par la crise, Insertion de publics très éloignées de l'emploi, - Faciliter l'insertion sociale		Vaudais éloignés de l'emploi, ou en situation de grande précarité	13 000€	
4/ Mobiliser les entreprises	- Mobilisation des entreprises en lien avec les besoins des publics (stages, alternance),	- Avoir des moyens dédiés pour la promotion d'actions « insertion » auprès des entreprises		Tout public	30 000 €	
5/ Assurer une meilleure communication	- Réalisation de capsules vidéos pour présenter les acteurs de l'emploi/ insertion et les dispositifs portage Ville, reconduction	- Porter à connaissance les portes d'entrées et les dispositifs existants sur le territoire		5000€		
	Valorisation ingénierie et coordination Ville / Cité de l'emploi	- Assurer la coordination, l'animation et la mise en œuvre des actions du dispositif Cité de l'emploi 2021			15 547,97 €	
6/ Assurer une coordination et animation territoriale	Présentation en « cellule emploi » des différents acteurs et dispositifs afin de lever les effets de concurrence entre acteurs	- Améliorer la complémentarité des actions et la synergie entre acteurs intervenant sur le territoire vaudais			Sans financement	

Le montant total de ces actions est de 100 000 €, financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ex CGET). Une partie de ce budget est affecté à la mission de coordination et d'ingénierie portée par la Ville.

133 547,97 €

TOTAL

Un comité technique et de pilotage se réunira afin de faire régulièrement un point sur l'avancement du dispositif et de rendre compte des actions déployées. Des conventions spécifiques avec chacune des structures porteuses seront prochainement signées.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ de prendre acte du bilan de la Cité de l'emploi 2020 présenté ;
- ▶ de dire que les recettes d'un montant de 100 000 € seront inscrites au chapitre 74, article 7471, du budget 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

ID: 069-216902569-20211119-V_DEL_211119_8-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 19 novembre 2021 par Monsieur Ahmed CHEKHAB, septième adjoint, délégué à l'Emploi, à l'Insertion et à la Formation professionnelle ;

Après avoir délibéré, décide :

- ▶ de prendre acte du bilan de la Cité de l'emploi 2020 présenté ;
- ▶ de dire que les recettes d'un montant de 100 000 € seront inscrites au chapitre 74, article 7471, du budget 2021.

Nombre de suffrages exprimés : 42	
Votes Pour : 42	
Votes Contre : 0	
Abstention: 0	
Sans participation : 1	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 19 novembre 2021.

Pour extrait conforme,

#signature#